



# Entrée express pour réunir les familles

**Notre vision: la réunification familiale rapide, qui réunit les enfants avec leurs parents en 6 mois ou moins**

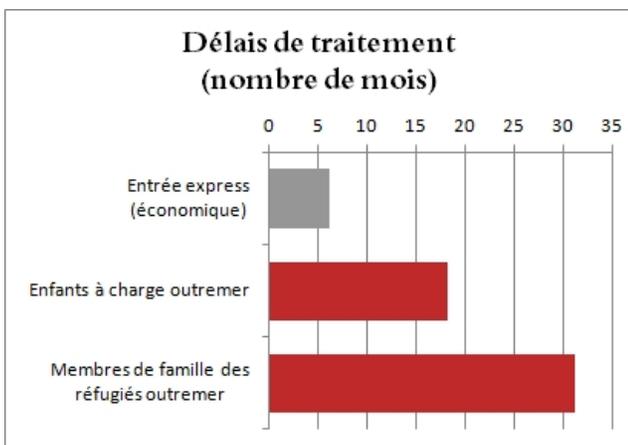
Le traitement par le Canada des demandes de réunification familiale est extrêmement lent. De nombreux enfants doivent attendre plus **de deux ans** avant de pouvoir se réunir avec leur père ou leur mère au Canada. Pour les familles de réfugiés, l'attente est de **31 mois**.



Le Canada peut et doit faire mieux.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) s'engage à traiter les immigrants économiques dans le programme Entrée express en moins de 6 mois.

Les enfants ne devraient-ils pas être réunis avec leurs parents au moins aussi rapidement que les immigrants économiques?



\*Tous les noms sont fictifs afin de protéger la sécurité des personnes.

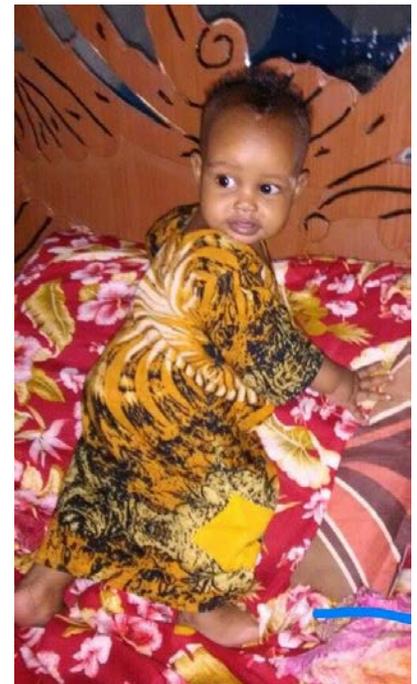
Ahmed\* fuit la Somalie, où il fait face à la persécution d'Al-Shabaab, et arrive au Canada en novembre 2013. En mars 2014, il est reconnu réfugié et commence immédiatement les démarches pour se réunir avec sa femme enceinte, Hibo, réfugiée à Nairobi.

À cette époque, les Somaliens au Kenya sont régulièrement raflés par la police : lorsqu'Ahmed apprend qu'une Somalienne enceinte a été jetée d'un balcon à sa mort, il craint le pire, surtout quand il n'arrive pas à rejoindre sa conjointe. Heureusement, ce n'était pas Hibo. Elle a été détenue dans le stade de Nairobi avec d'autres réfugiés somaliens, mais elle a pu se faire libérer.

Ahmed et Hibo décident qu'elle devrait aller en Éthiopie où, en juillet 2014, elle donne naissance à une petite fille, sans assistance médicale, dans la maison qu'elle partage avec un parent d'Ahmed.

Hibo et sa fille sont sans statut ni droit de travailler en Éthiopie; elles n'ont aucun accès aux soins de santé. Elles dépendent de l'argent envoyé par Ahmed.

Selon les délais de traitement pour la région, la fille d'Ahmed pourrait avoir **trois ans** avant qu'il ne la voie.



## Une famille en grand danger devant l'escalade de la violence au Burundi

La famille de Clothilde vit d'intenses persécutions au Burundi depuis des années. Agressions, fausses accusations, assassinat, maison incendiée, viols : la liste des atrocités subies par la famille est longue. Arrivée seule au Canada, Clothilde est reconnue réfugiée en juillet 2013. Elle demande la résidence permanente pour elle-même, pour son conjoint et pour ses enfants qui sont toujours au Burundi.

Clothilde demande l'accélération du traitement du dossier de sa famille, en raison des menaces à leur sécurité. Pour se protéger, la famille vit dispersée au Burundi, les enfants envoyés dans diverses familles d'accueil.

Tous les documents nécessaires pour la demande sont déposés au bureau des visas (Nairobi) en avril 2014. Une année plus tard, en avril 2015, CIC confirme la réception des documents, mais note que les documents n'ont pas encore été étudiés, même pas de façon préliminaire.

En 2014, la fille de Clothilde, âgée alors de 7 ans, a été agressée sexuellement par un membre des Imbonerakure, la jeunesse du parti au pouvoir qui est accusée de commettre des violences politiques.

À l'approche des élections, le Burundi devient de plus en plus dangereux. Clothilde suit de près les nouvelles concernant la montée de la violence et des assassinats qui ont poussé à l'exil plus de 100 000 réfugiés burundais.

Les délais de traitement réguliers pour la région sont de **32 mois**.

C'est au bureau des visas de Nairobi que se trouve le plus grand inventaire des dossiers de réunification familiale pour les réfugiés : presque 900 personnes. Seulement un sur cinq est traité dans un délai de **19 mois ou moins**.

## Un jeune garçon à risque d'être recruté de force dans un gang

Lorsqu'elle a fui le Salvador, Marcela a dû laisser, à contrecœur, son jeune fils Eduardo dans le soin de sa famille. En juillet 2014 le Canada a reconnu Marcela et son mari Francisco en tant que réfugiés. Sans tarder, ils ont demandé en août la résidence permanente pour eux-mêmes et Eduardo.

Eduardo a maintenant 9 ans. Il vit avec sa grand-mère, qui est en mauvaise santé. Le village où ils vivent est infesté par des gangs qui ont déjà attaqué d'autres membres de la famille, et qui ont forcé Marcela et Francisco à fuir. Malgré son jeune âge, Eduardo s'approche de l'âge où les garçons sont recrutés de force par les gangs – ou agressés physiquement s'ils résistent. Le cousin et l'oncle d'Eduardo ont dû fuir après avoir résisté au recrutement. Marcela est terrifiée à l'idée qu'un jour elle va recevoir un appel de sa mère pour lui annoncer qu'Eduardo a été grièvement blessé par des membres d'un gang.

Eduardo parle à ses parents chaque jour. Il dit à sa mère : « Je suis triste. Tu me manques. Je veux être avec toi au Canada. Quand est-ce que je peux venir? » La fête des Mères est une période particulièrement douloureuse puisqu'il est le seul enfant à l'école sans mère. Il n'a jamais rencontré sa petite soeur, née ici.

Les délais de traitement pour les membres de famille des réfugiés dans la région sont de **29 mois**.



## Les retards qui coûtent des vies

Gabriela attendait depuis près de deux ans de pouvoir rejoindre son père au Canada, lorsqu'elle est morte dans des circonstances suspectes en Équateur.

Pablo, son père, était un chef de communauté autochtone jusqu'à ce qu'il a été contraint de fuir la persécution. Le Canada l'a reconnu comme réfugié en 2011, mais après **plus de trois ans** sa famille en Équateur attend toujours le traitement de leur dossier. Les persécuteurs du père ciblent ses enfants, car ils ne peuvent pas l'atteindre. Les enfants ont été harcelés, menacés et agressés physiquement. Les chiens de la famille ont été tués. La famille croit que Gabriela a été délibérément tuée : sa mort n'a jamais fait l'objet d'enquêtes.



Pablo a déposé sa demande de résidence permanente en décembre 2011, mais les dossiers des membres de sa famille se sont égarés dans le système : ce n'est qu'en octobre 2014, que Citoyenneté et Immigration Canada les a finalement envoyés au bon bureau des visas. La fille de Pablo raconte les années d'attente :

« la partie qui nous rend le plus tristes, c'est que de mauvaises personnes continuent de tuer nos chiens ... Maintenant, mon père dit qu'il a trouvé un endroit beau et sécuritaire pour vivre qui s'appelle le Canada. Il dit que dans cet endroit ils respectent les chiens des gens, et je le crois ... Dieu, est-ce que je peux vous demander quelque chose? Combien de chiens dois-je enterrer? Seigneur, pouvez-vous nous aider à rejoindre notre papa? Quelqu'un peut-il nous aider? Nous voulons seulement être avec notre papa et être toujours à ses côtés. »

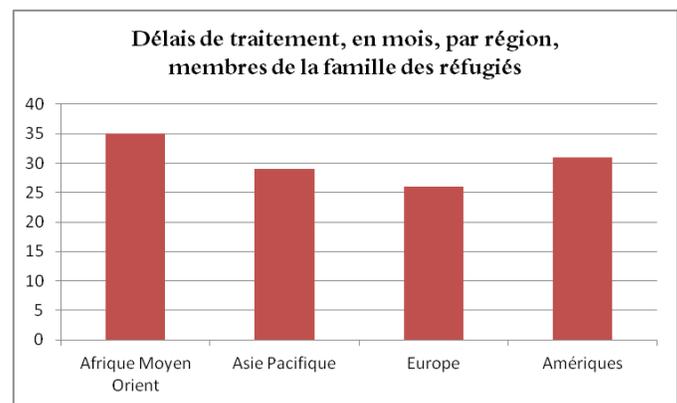
## Des enfants en Syrie attendent d'être réunis avec leur mère

Les quatre enfants de Hana – le plus jeune n'a que 11 ans – se trouvent en Syrie. Ils attendent d'être réunis avec leur mère depuis plus d'un an. Hana est reconnue réfugiée au Canada en avril 2014.

La guerre civile en Syrie a touché la famille de près. Le fils aîné a été battu à plusieurs reprises par les forces de sécurité, sans la moindre raison. Un autre fils, âgé alors de 12 ans, a été battu par un soldat lors d'une rafle chez la famille. Les enfants ne vont à l'école que quand les conditions sécuritaires le permettent. Le stress de la séparation a provoqué des problèmes de santé tant chez la mère que chez les enfants.

Se sentant abandonnés par leur mère, certains de ses enfants ne parlent plus à Hana.

Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, le Canada a l'obligation juridique de traiter les demandes de réunification familiale « dans un esprit positif, avec humanité et diligence ».



Sauf indication contraire, les délais de traitement sont calculés en termes de 80% des cas finalisés au cours de la dernière période de 12 mois, soit jusqu'au 30 sept, 2014. Les statistiques sont calculées à partir de l'information visée par la Licence du gouvernement ouvert – Canada.